

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 08 novembre 2019 à 21 h 00, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019.

Affaires thermales :

1. Décision modificative n° 3.

Affaires EHPAD ERA CASO :

2. Vote du budget prévisionnel hébergement 2020.
3. Décision modificative n° 1.
4. Convention de participation au financement de l'achat ou de l'adaptation du logiciel de gestion interopérable au DMP (Dossier Médical Partagé) en EHPAD.
5. Convention 2020 – 2023 avec un médecin coordonnateur à l'EHPAD.

Affaires communales :

6. Régime des délégations.
7. Décision modificative n° 4.
8. Régularisation des subventions amortissables pour l'ensemble de la collectivité.
9. Ajustement des durées d'amortissement des biens pour l'ensemble de la collectivité.
10. Admission en non-valeur sur le budget annexe assainissement.
11. Décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement.
12. Décision modificative n° 2 du budget annexe eau.
13. Versement de la subvention annuelle au comité des œuvres sociales.
14. Complément à la subvention du C.C.A.S. de Bagnères de Luchon.
15. Remboursement de frais engagés par l'association Tennis Club.
16. Mandat spécial au Maire : congrès des Maires de France 2019.
17. Convention attributive d'une subvention de fonctionnement entre le Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne et la ville de Bagnères de Luchon.
18. Conditions d'attribution des cadeaux pour la fête des mères et le Noël des enfants, précisions à la délibération du 20 janvier 2012 (n° DEL20120013).
19. Création de trois emplois non permanents d'agents de propreté urbaine.
20. Création d'un emploi non permanent d'encadrant des temps périscolaires.
21. Modification du tableau des effectifs.
22. Recrutement de vacataires pour le périscolaire.

23. Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises : approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).
24. Station de ski de Luchon-Superbagnères, actualisation du plan de secours.
25. Station de ski de Luchon-Superbagnères, approbation des conventions avec la régie des Stations de Haute-Garonne, la société d'ambulances, le prestataire héli-barquette.
26. Convention relative au déneigement de la cour de la gare SNCF entre la commune de Bagnères de Luchon et SNCF Mobilités (ex SNCF).
27. Convention d'entente entre les communes de Bagnères de Luchon, Antignac, Moustajon, Cier de Luchon, Salles et Pratviel afin de garantir l'accompagnement des enfants de maternelle dans les bus scolaires (ligne 5) gérés par le Conseil Départemental.
28. Avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de partenariat entre la commune et l'association « Pyrénées Luchon Equitation » (APLE).
29. ONF, proposition d'assiette de coupes de bois – exercice 2020.
30. SDEHG, rapport d'activité 2018.
31. SPL Midi Pyrénées Construction, rapport d'activité 2018.
32. Questions diverses

Bagnères de Luchon, le 31 octobre 2019,
Le Maire,
Louis FERRE.

